

OCCUPATION DES TERRITOIRES
POUR UN QUÉBEC FORT DE SES COMMUNAUTÉS

UNE CONSULTATION DE SOLIDARITÉ RURALE (SRQ)

HABITER LE BAS-SAINT-LAURENT
COMPTE RENDU DE LA RENCONTRE D'ÉCHANGES
TENUE À L'UQAR,

LE VENDREDI 5 MARS 2010

TABLE DES MATIÈRES

1.	INTRODUCTION	3
2.	TEXTE DOUVERTURE	5
3.	DÉFIS	7
	a) Constat général	7
	b) Reformulations souhaitées	7
	c) Ajouts de défis souhaités	9
4.	ACQUIS	11
	a) Constat général	11
	b) Longue tradition de coopération et d'économie sociale	12
	c) Rayonnement culturel exceptionnel	12
	d) Système social plus égalitaire	13
	e) Position enviable pour les énergies renouvelables	13
	f) Potentiel immense en vent, eaux douces, soleil, terres agricoles, ...	13
	g) Système d'éducation bien réparti sur les territoires	14
	h) Leader mondial dans les transports	15
	i) Engagements significatifs de plusieurs organisations nationales...	15
	j) Ajouts de « forces »	16
5.	INTERDÉPENDANCE	18
	a) Complémentarité urbain / rural	18
	b) Valoriser l'apport des différentes communautés	20
	c) L'apport des communautés autochtones	22
6.	VISION À PARTAGER	23
	a) Constat général	23
	b) Sur les propos de SRQ	23
	c) Vision	24
	d) Commentaires sur les principes proposés par SRQ	25
	e) Propositions de principes	26
	f) Commentaires sur « Occupation des territoires »	27
7.	LEVIERS ET PROPOSITIONS	29
	a) Constat général	29
	b) Commentaires et suggestions d'ajouts	29
	c) Propositions d'ajouts ou corrections Bloc 1 : Habiter	32
	d) Propositions d'ajouts ou corrections Bloc 2 : Développer	32
	e) Propositions d'ajouts ou corrections Bloc 3 : Desservir	34
	f) Propositions d'ajouts ou corrections Bloc 4 : S'approprier	34

JOURNÉE DE CONSULTATION SUR L'OCCUPATION DES TERRITOIRES

INTRODUCTION

À l'invitation de *Solidarité rurale du Québec* qui lançait une consultation dans les régions sur l'*Occupation des Territoires*, la *Coalition Urgence rurale (CUR)* du Bas-Saint-Laurent a organisé une journée de consultation auprès de la population du Bas-Saint-Laurent. Elle l'a fait conjointement avec ses partenaires : la *Fédération de l'Union des Producteurs Agricoles du Bas-Saint-Laurent (UPABSL)*, le *Syndicat des Producteurs forestiers du Bas-Saint-Laurent (SPFBSL)*, la *Conférence Régionales des ÉluEs du Bas-Saint-Laurent (CRÉBSL)*, l'*Université du Québec à Rimouski (UQAR)* et trois de ses chaires, le *Développement territorial*, le *Développement rural*, la *Forêt habitée* et la *Coopérative de Développement Régional (CDR) Bas-Saint-Laurent/Côte-Nord*.

Ont pris en main l'organisation de la journée les collaborateurEs : Helen Morin, Gilles Guimond, Jean-Claude Parenteau et Gaston Pépin de l'UPA ; Jean Tremblay du SGFBSL, Michel Hébert de la CRÉ ; Daniel Bénéteau, vice-recteur à l'administration et Nicole Poirier, service des communications de l'UQAR, Martin Gagnon de la CDR et Jeannine Bérubé, France Caron, Danielle Jasmin, Suzanne Tremblay, Nicolas Falcimaigne, Paul-André Dufour de la CUR.

Le Comité du contenu se composait de mesdames Stéphanie Dubé, Marie-José Fortin, Maude Flamand-Hubert, Danielle Lafontaine, Nathalie Lewis, Marie-France Maheu, Virginie Proulx, Suzanne Tremblay et de messieurs Raymond Beaudry et Luc Sirois. Madame Fortin a fait appel à la collaboration de ses collègues et des doctorantEs en développement régional qui ont aussi bien voulu présider les ateliers.

L'invitation à la journée du 5 mars a d'abord été transmise à la population par la publication du communiqué des deux conférences de presse dont l'une a été tenue à Sainte-Flavie dans un local prêté gracieusement par la municipalité de Sainte-Flavie. Y participaient : messieurs Jean-Pierre Ouellet, vice-recteur à l'enseignement et à la formation, qui représentait le Recteur de l'UQAR, monsieur Michel Ringuet, Gilles Guimond, président de l'UPABSL et Suzanne Tremblay, présidente de la CUR. Une deuxième conférence de presse se tenait dans l'après-midi à Saint-Modeste dans un local du *Centre des Loisirs* mis gratuitement à notre disposition par la municipalité Je remercie ces deux municipalités pour leur généreuse contribution au succès de cette rencontre.

JOURNÉE DE CONSULTATION SUR L'OCCUPATION DES TERRITOIRES

L'invitation a aussi été transmise par courriel, aux groupes communautaires sociaux et économiques, Syndicats, Chambres de commerce et Association des marchands, Commissions scolaires, CLD, SADC, MRC, Municipalités : villes et villages. Un merci spécial aux partenaires qui ont assumé leur part de travail dans l'envoi de ces invitations.

Cent trente-quatre (134) personnes ont répondu à l'invitation et ce sont inscrites à cette journée de consultation. Toutefois, cent dix-huit (118) personnes étaient à la rencontre. Il nous a été bienfaisant de constater que chacune des MRC du Bas-Saint-Laurent y était représentée. Après l'ouverture de la journée de réflexion par le recteur de l'UQAR, monsieur Michel Ringuet, les participantEs se sont retrouvés dans les six ateliers animés par mesdames *Stéphanie Dubé*, *Maude Flamand-Hubert*, *Danielle Lafontaine*, *Virginie Proulx*, et messieurs *Raymond Beaudry* et *Luc Sirois*. Les présidentEs d'ateliers ont pu compter sur l'aide de secrétaires, notamment messieurs Olivier Banville, Jean-François Fortin, Martin Gagnon, Benoît Lévesque et Denis J. Roy.

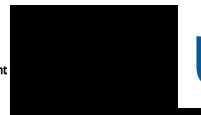
Au nom des organisatuerEs de cette rencontre, je remercie celles et ceux qui ont participé à cette journée et plus particulièrement celles et ceux qui ont organisé, animé et pris des notes de façon à rendre possible ce compte rendu.

Un merci tout spécial à madame Danielle Lafontaine (GRIDEQ,UQAR) qui a apporté une contribution tout au long du processus d'organisation et de déroulement de cette rencontre incluant la rédaction de ce rapport de la journée de consultation.

Au nom des partenaires à l'organisation
de la Journée de consultation sur
l'occupation des territoires,

Suzanne Tremblay
Présidente
Coalition Urgence Rurale du Bas-Saint-Laurent
Corédactrice du Rapport avec madame Danielle Lafontaine (GRIDEQ,UQAR)

LES PARTENAIRES



UQAR



TEXTE D'OUVERTURE

L'occupation des territoires : une grande et vaste question que celle-là ! Vaste comme l'est le territoire dont on parle et grande comme l'est l'ambition de trouver un modèle équitable et universel d'occupation optimale du territoire où, malheureusement, trop souvent, ruraux et urbains voient leurs intérêts placés en opposition.

Cette question est tout à fait cruciale et il ne faut surtout pas chercher des échappatoires pour ne pas l'aborder. Elle est cruciale pour notre avenir, Québécoises et Québécois de toutes origines et de tous les milieux. On ne saurait imaginer un Québec qui délaisserait ses villages, ses ressources premières et ses terroirs, pas plus qu'on ne voudrait freiner le moteur économique et voiler la fenêtre internationale de notre métropole.

Ce n'est pas la simple logique sociétale ou une tendance chauvine au régionalisme qui me fait revendiquer cette cohabitation du rural et de l'urbain. C'est plutôt le fait que plusieurs des pays qui sont aujourd'hui les mieux outillés pour envisager un développement durable sont justement ceux qui ont choisi d'occuper adéquatement leur territoire. Ces pays se sont dotés d'équipements de transport collectif performants, favorisant ainsi les marchés de proximité dans des sphères d'activités économiques d'importance dont l'agroalimentaire. Ils ont planifié et orienté les développements de leurs régions en fonction des caractéristiques de celles-ci et en acceptant ouvertement et en toute transparence, les forces et les faiblesses d'une nécessaire péréquation.

Les réponses aux questions relatives à l'occupation des territoires ne sont pas uniques et elles sont évolutives. Les réponses d'hier ne sont pas celles d'aujourd'hui et j'apprécie beaucoup que le document de consultation qui vous est soumis réfère aux paradigmes actuels : démographie, vitalité sociale, énergies vertes, nouvelles technologies, changements climatiques. On vous invite non pas à ressasser les erreurs ou les inactions du passé mais à rêver des territoires du Québec de 2025.

L'Université du Québec à Rimouski est particulièrement heureuse de vous accueillir pour cette journée de consultation, dans ce magnifique amphithéâtre, tout récemment rénové en faisant appel à des entrepreneurs et ouvriers de la région et à des produits locaux, du bois d'ici, si chaleureux, à l'image de notre population.

Pour nous de l'UQAR, cette journée s'inscrit dans la continuité d'une démarche entreprise au tout début de notre création par les chercheurs, chercheuses, étudiantes et étudiants rattachés à notre axe d'excellence en développement régional, celles et ceux qui ont si bien accompagné et animé la réflexion collective sur les enjeux territoriaux. Plus récemment, nos chercheurs en sciences naturelles et en génie se sont joints aux groupes concernés en y allant de leurs expertises sur l'utilisation des énergies renouvelables et sur l'appréciation des nécessaires adaptations aux effets de l'évolution du climat. Et nous serons toujours là, de fait plus que jamais là pour participer activement à notre essor.

Je vous souhaite, mesdames, messieurs, une journée fertile en idées nouvelles, en débats constructifs et en propositions rassembleuses.

Je souhaite surtout que vos réflexions teintes les propos qui seront échangés et les recommandations qui seront formulées lors de la grande conférence des 21 et 22 avril prochains de façon à propulser le Québec vers une nouvelle forme d'appropriation collective de ses territoires, au bénéfice des générations futures, en commençant par celle que nous formons maintenant dans les murs de notre belle université et qui, soyez en assurés, sera prête à implanter avec fougue et compétence le modèle que nous aurons conçu tous ensemble.

Merci et bonne journée !

Michel Ringuet
Recteur

DÉFIS

QUESTION 1 : EST-CE QUE VOUS PARTAGEZ LES GRANDS DÉFIS QUI INTERPELLENT L'AVENIR DES TERRITOIRES ?

CONSTAT GÉNÉRAL

Les **défis** proposés par SRQ sont reconnus comme de véritables défis. Et dans l'ensemble, ils sont agréés, mais avec quelques nuances. Le défi portant sur les *changements climatiques* a été peu discuté. Il en est quand même ressorti que les *changements climatiques* représentaient un certains nombres d'occasions aux plans agricole et forestier au sujet desquels la région aurait avantage à prendre position. Plusieurs ont proposé des **reformulations** des défis proposés par SRQ ou leur ont donné un autre ordre de priorité on encore ont fait la proposition d'en ajouter.

Plusieurs participantEs ne se reconnaissent pas dans le document de Solidarité Rurale où des secteurs de l'économie de base du Bas-Saint-Laurent : les pêcheries, l'agriculture et la forêt sont à peu près absents. Aucune trace également dans le document de la crise des ressources naturelles et de sa gestion, pas plus d'ailleurs que de leur importance et de leur rôle dans la base de l'économie régionale.

Les enjeux importants sont liés à la création d'emplois dans le but de garder ou de faire revenir nos jeunes. Il faut faire preuve de créativité et utiliser les créneaux d'avenir que sont, par exemple, les bio ressources. Il faut maintenir dans notre région certaines activités qui nécessitent l'utilisation et la valorisation de services.

Deux défis plus importants pour le BSL :

- ✚ La baisse de la population
- ✚ la vitalité sociale. Pour le BSL, qui compte 42 des municipalités dites dévitalisées, ce défi est considéré par plusieurs comme étant le plus important

REFORMULATIONS SOUHAITÉES

- ✚ **DÉFI 1** : Remplacer « *baisse de population active* » par une expression plus générale : *CHANGEMENTS DÉMOGRAPHIQUES* ; la baisse de population active n'est pas le seul aspect à considérer ; les changements démographiques ont plusieurs dimensions qui ne sont pas toutes négatives. Cela touche par exemple la question de la relève agricole - transfert de fermes - ; dans d'autres activités économiques - relève de travailleurs forestiers - et autres, telle la fonction publique locale. Les mouvements de population sont complexes : accueil de retraitéEs, départ de personnes âgées, volonté de personnes âgées et autres de continuer à vivre dans leur communauté... ce qui

implique, entre autres, de maintenir des services de proximité. Par ailleurs, il faut élargir la réflexion sur les enjeux migratoires et ne pas se limiter à la baisse de la population active, puisque cette baisse est directement associée au marché du travail qui n'est pas là pour retenir la population dite active. Cela se produit plus particulièrement dans les milieux ruraux alors que certaines villes régionales vivent parfois des pénuries de main-d'œuvre dans certains secteurs d'activités. Cette question interpelle les rapports inter et intra régionaux / péri urbain et rural. On doit réfléchir à la question en terme d'espaces spécifiques, sans généraliser. Il faut penser à agir autrement en région, et notamment, dans certaines sphères d'activités, prendre en considération l'apport des personnes retraitées.

- ✚ Concernant le **Défi 2** : les **changements climatiques**. Une première réflexion concerne l'approche, jugée trop sectorielle vis-à-vis de la transition énergétique et des questions de transport. Bref, les participantEs mentionnent que ces questions s'entrecroisent et sont en interactions. Les changements climatiques sont un enjeu important, mais certaines communautés n'en perçoivent pas les conséquences. Trop d'emphase est mis sur l'aspect mondial de cet enjeu, alors qu'il importe plutôt de le rendre concret à l'échelle locale, de faire en sorte que les communautés se l'approprient afin de mettre en œuvre des actions concrètes. Les changements climatiques offrent effectivement une occasion d'innovation ; cependant, le support financier n'est pas aux rendez-vous (ex : refus de mettre en place un réseau d'alimentation en électricité parallèle avec des panneaux solaires). Par ailleurs, il semblerait que la comptabilité des coûts éventuels liés aux changements climatiques serait très différente d'une municipalité à l'autre.

- ✚ Concernant le **Défi 3** : la **transition énergétique**. On souligne que nous allons vivre non pas la fin du pétrole, mais la fin **du pétrole à un prix abordable**. Ce qui aura des effets sur les schémas de mobilité et ce, pour tous les territoires. Par ailleurs, il est question de mettre en œuvre les projets de transport en commun et de renforcer les réseaux locaux. Il faudra permettre aux communautés d'avoir accès et de s'approprier des sources d'énergie produite localement (ex : l'énergie éolienne qui est envoyée dans le réseau et retournée par la suite aux communautés par Hydro-Québec, avec tous les coûts de transports que cela implique). Un autre problème est l'équilibre et la fixation des prix sur la base du transport (prime au transport) qui crée une inégalité défavorisant les régions éloignées, notamment pour les denrées alimentaires (ex : la nourriture coûte plus cher à Blanc-Sablon...). Enfin, il faut prendre note que les défis « *changements climatiques* » et « *transition énergétique* » sont assez proches. Ils pourraient être regroupés en un seul défi. Par ailleurs, ce défi a été identifié comme le moins important de ceux identifiés par SRQ, notre région étant aux prises avec des besoins beaucoup plus criants.

- ✚ **Défi 4** : À vitalité **sociale** il faut ajouter **économique**. La dimension économique et celle de la « production » (économie productive et innovatrice) ne sont pas assez présentes dans les défis et dans le document en général. De plus, il faut penser autrement les interactions sociales en région, il faut prendre en considération et valoriser les secteurs d'activités occupés par les aînéEs (rôle de consommateurE, dans le bénévolat...). La lutte au décrochage scolaire demeure une des principales priorités afin d'assurer la vitalité des milieux ruraux. Il faut aussi permettre à l'innovation de prendre sa place. Afin d'atteindre des résultats, les interventions gouvernementales doivent être adaptées aux réalités locales. Selon plusieurs participantEs ce défi devrait être le premier et le plus important dans le BSL.

AJOUTS DE DÉFIS SOUHAITÉS

1. Défi de **Gouvernance** : la Gouvernance doit absolument être considérée comme un **défi** ; **La dimension politique est trop peu prise en considération** dans le document ; or, **la prise de décision** est quelque chose d'essentiel ; la formulation doit mettre l'accent sur le **renforcement des processus de gouvernance, renforcement axé sur une gouvernance territoriale qui soutient le développement des territoires** ; le poids politique des régions périphériques baisse alors qu'il serait important de pouvoir miser sur les spécificités qu'on y retrouve. La **Gouvernance** ne concerne pas seulement les éluEs ou les dirigeantEs, mais la population dans son ensemble et son implication citoyenne.
2. Défi de la **Gestion des ressources naturelles** : le Québec et les territoires sont riches de ressources naturelles et culturelles au sens anthropologique du terme. Mais les **défis** très importants de gestion et d'aménagement « optimal » ou « intégré » de celles-ci se posent toujours problème. Il serait important, par exemple, d'avoir une politique énergétique claire.
3. Défi de la **Mondialisation des marchés** : comment s'assurer que les entreprises de tout le Québec demeurent compétitives sur les marchés nationaux et mondiaux ? Que doit-on produire et échanger avec le reste du monde ? Il faudrait en particulier miser sur des produits spécifiques, inédits et innovateurs liés à des spécialités régionales, et pouvant satisfaire des besoins réels.
4. Gestion de la **néo-ruralité**, i.e. structures d'accueil pour les nouveaux arrivants en vue attirer davantage de jeunes familles.
5. Défi important : la **sécurité alimentaire**.

6. La **diversification économique** : elle a été complètement évacuée des propositions de SRQ alors qu'elle représente un véritable défi pour les régions, plus particulièrement pour les petits villages ruraux.
7. La **lutte au décrochage scolaire** est un défi de taille. Il faut accorder une grande importance à l'éducation et à la formation de base en vue d'avoir accès à de nouvelles données et ce, dès le niveau primaire. On doit donc prioriser l'éducation dans tous les milieux et l'adapter aux régions. Par exemple, il est assez navrant de constater le peu de cas qui est fait de l'environnement naturel, agricole ou régional, comme substrat à l'enseignement des programmes en sciences et technologies au niveau secondaire. La vitalité sociale est pour certainEs un moyen, une certaine façon d'aide ou de permettre de répondre au premier défi identifié par SRQ : *la baisse de la population active*. Les autres défis viennent influencer la vitalité sociale, mais c'est cette dernière qui demeure prioritaire : les savoirs et les savoir-faire vont être différents, mais la fierté d'habiter tel ou tel milieu doit être revitalisée. On doit donc apprendre à se connaître et à se reconnaître.
8. **Sortir du paradigme économique** qui tend à définir les orientations d'un développement trop axé sur la rentabilité économique plutôt que sur la rentabilité sociale. Redéfinir autrement nos modèles de développement autrement qu'en s'appuyant sur ceux du passé ; voilà des défis importants pour plusieurs.
9. Favoriser une **véritable décentralisation** a aussi été identifié comme un défi important.
10. Un défi de taille : **définir le monde rural autrement** que par les axes de l'agriculture et de la forêt. Des expériences dans le Bas-Saint-Laurent traduisent cette volonté d'innover : la valorisation des bio-ressources, des expériences de recherche qui portent sur les produits médicaux à partir des ressources naturelles.
11. **Maintenir les institutions et créer des liens plus étroits** entre les institutions d'enseignement et les communautés qui doivent être unies dans leur interdépendance.

Plusieurs participantEs ont indiqué qu'en prenant en compte les défis proposés par SRQ et les échanges dans leur atelier, elles et ils formuleraient ainsi les quatre défis à retenir ainsi que l'ordre de priorité suivant :

1. Vitalité sociale ;
2. Changement démographique
3. Diversification économique ;
4. Changements climatiques et transition énergétique.

ACQUIS

Question 2a :

Dans l'ensemble **des acquis** qui positionnent avantageusement le Québec et les territoires, quels sont les plus importants pour vous ?

Dans son *Cahier de consultation*, SRQ avait identifié neuf acquis à considérer :

1. Longue tradition de coopération et d'économie sociale
2. Rayonnement culturel exceptionnel
3. Système social plus égalitaire (surtout en temps de crise)
4. Position enviable pour les énergies renouvelables (HQ)
5. Potentiel immense en vent, eaux douces, soleil, terres agricoles, ressources forestières et biomasse
6. Système d'éducation bien réparti sur le territoire
7. Leader mondial dans les transports (Bombardier)
8. Engagements significatifs de plusieurs organisations nationales et des communautés dans le virage du développement durable
9. Des chantiers pour entrevoir l'avenir

CONSTAT GÉNÉRAL

D'entrée de jeu, mentionnons que les termes « forces », « enjeux », « avantages », « caractéristiques fortes », ont été suggéré pour remplacer le terme « acquis ». L'expression « **Acquis à considérer** » n'a pas fait davantage l'unanimité et plusieurs participantEs ont suggéré qu'il serait plus avantageux de le remplacer par « **Forces sur lesquelles tabler** », ou « **sur lesquelles miser** ». Ces « forces », ne sont pas nécessairement « acquises » une fois pour toute, elles continuent de se transformer. Certaines sont même à consolider, à valoriser, à acquérir ou à développer.

De plus, l'expression « **à considérer** » paraît inadéquate. Ne serait-il pas préférable de dire plutôt « **à consolider** » puisque les acquis identifiés par SRQ ne sont pas si acquis pour le Québec (par exemple, le système d'éducation bien réparti sur le territoire ou le système social québécois plus égalitaire semblent plutôt en danger actuellement).

On mentionne qu'il y a actuellement au Québec une compétition qui mine ces « acquis » compétition entre les municipalités, les organismes, et qui diminue par le fait même la qualité de la coopération et de la collaboration

« Dans l'ensemble, les participantEs sont assez d'accord avec la reconnaissance de ces acquis. Cependant, des nuances ont été apportées, divisant en quatre catégories les acquis et remettant en cause le fait qu'ils soient nécessairement et pleinement acquis. Les mots

entre guillemets soulignent que ceux-ci ont été considérés un peu démesurés ou ne contenant pas un sens approprié ».

- ✚ Il faudrait rendre plus clair le fait que ces « acquis » sont interreliés les uns aux autres EX. le point 8 et autres) ;
- ✚ Surprise et un certain malaise de voir nommer spécifiquement Bombardier et Hydro dans les défis posés comme « acquis »... Les participantEs exprime un souhait : Éviter de pointer une entreprise particulière dans le libellé général.
- ✚ « L'ensemble des acquis identifiés dans le document par SRQ permet de croire que le Québec rural est riche d'avenir. Mais le paradoxe suivant demeure : être si riche et pourtant dévitalisé ».

LONGUE TRADITION DE COOPÉRATION ET D'ÉCONOMIE SOCIALE

La « longue tradition »... de coopération a été remise en question. Les participantEs étaient plus ou moins d'accord. N'est-ce pas plutôt une nécessité qu'une tradition, nécessité de combler des trous là où l'État n'agit pas... ou n'agit plus... ? Et c'est davantage la présence d'institutions qu'une longue tradition. Tradition qui d'ailleurs semble se perdre de plus en plus avec la société plus individualiste que nous avons maintenant.

Par ailleurs, pour d'autres participantEs « la longue tradition coopérative est un acquis formidable qui a permis de demeurer dans notre région. Cependant, on ne retrouve notre solidarité que dans des situations de crise.

C'était un acquis, mais ça se perd dans le quotidien où c'est le « *me myself and I* » qui prime, qui est valorisé, qui est mis de l'avant. On se doit d'interpeller et de confronter l'esprit individualiste qui s'est installé au fil des années au Québec. On doit confronter aussi le défaitisme et le cynisme dont on habille la plupart de nos discours. On doit encore confronter la médiatisation de cet esprit qui est trop largement diffusé. On doit sortir de la morosité dans laquelle on a tendance à s'enliser ».

« En fait, ça semble plutôt le potentiel immense de nos ressources agricoles et forestières : on **devrait, pour l'avenir, amener la coopération dans ce secteur**. Nous avons un potentiel très fort avec nos ressources : **le milieu coopératif devrait être réactivé, revitalisé** ; l'esprit coopératif doit être urgemment remis de l'avant et l'éducation doit s'en préoccuper et l'intégrer dans ce qu'elle dit et fait auprès des jeunes »

RAYONNEMENT CULTUREL EXCEPTIONNEL

Le « **rayonnement culturel** exceptionnel » a été remis en question puisque cela fait trop référence à la commercialisation de la culture. Il est souhaité que l'on parle davantage de

la **culture** et de l'**identité culturelle** qui sont fortes et qui représentent une force pour l'occupation du territoire.

C'est un « acquis » en manque de valorisation et de considération. L'**important c'est l'accès à la culture sur l'ensemble du territoire**, dans le modèle de développement souhaité et non dans celui qu'on veut nous imposer par des créneaux ou des normes obligatoires.

SYSTÈME SOCIAL PLUS ÉGALITAIRE (SURTOUT EN TEMPS DE CRISE)

Pourquoi écrire : « *surtout en temps de crise* » dans la désignation de cet « acquis » ? Le système social plus égalitaire est loin d'être acquis... Il faudrait le consolider plutôt que le démembrer comme on pourrait être tenté de le faire présentement. Les acquis sont à risque d'effritement !

POSITION ENVIABLE POUR LES ÉNERGIES RENOUVELABLES (HQ)

Les « acquis sont en manque de moyens financiers et de gouvernance, notamment afin de permettre l'innovation et d'assurer des retombées aux milieux locaux ».

On reconnaît le « Potentiel des énergies renouvelables – et on encourage fortement leur utilisation. Mais on doit s'assurer de les protéger et on souhaite qu'elles soient gérées localement ».

POTENTIEL IMMENSE EN VENT, EAUX DOUCES, SOLEIL, TERRES AGRICOLES, RESSOURCES FORESTIÈRES ET BIOMASSE

On reconnaît qu'il y a eu des engagements significatifs de plusieurs millions de \$. Exemple : dans le secteur des biomasses qui, toutefois, est en train d'être donné à des organisations privées, de surcroît non issues des milieux ; ou encore dans le secteur de l'éolien, dont la plupart des entreprises sont de l'extérieur du Québec, voire du Canada. Par ailleurs on accorde trop peu d'importance aux projets communautaires...

L'« absence de contrôle des ressources naturelles due à un État dont l'approche est centralisatrice... Il y a des richesses dans nos régions, mais il n'y a pas ou peu de prises en charge des ressources par les communautés ». On est pris pour répondre, pour s'ajuster à un modèle qui est souvent imposé, qui vient d'en haut plutôt qu'un modèle pensé en région. On se bute aux grandes politiques mur à mur qui viennent d'en haut. Pas de contrôle régional.

Pour un groupe important de participantEs cet « acquis » est considérée comme le plus important pour la région du Bas-Saint-Laurent, particulièrement à cause des activités agricoles en milieu rural. Les participantEs notent aussi l'importance de diversifier la

production agricole et forestière dans la région, de valoriser et d'utiliser les nombreuses connaissances reliées à l'extraction et l'utilisation de nos ressources (ex. : expertise en construction de maisons en bois).

Il est fait état du « Potentiel immense en... terres agricoles » Il faut apporter un bémol sur ce point car, sur plusieurs territoires, c'est loin d'être « acquis » ; les terres agricoles cèdent la place à d'autres usages : résidentiel, touristique, commercial...

« Beaucoup de projets se mettent en place autour de la *biomasse* : il faut regarder comment les bénéfiques profitent aux gens d'ici et non à ceux d'ailleurs qui veulent se faire du profit personnel. On a un potentiel, mais on doit y mettre la manière pour s'assurer que cela profite aux gens d'ici et à l'emploi d'ici. On doit utiliser nos ressources différemment pour s'assurer qu'une nouvelle idée revitalise le village d'où elle est issue. Se lancer dans des projets de valorisation de biomasse à des fins énergétiques pour vendre de l'énergie qui ira ailleurs, n'est pas une source d'enrichissement, mais plutôt une source d'appauvrissement collectif et environnemental. À ce titre, les offres d'achat d'énergie par Hydro Québec doivent être remises en question de toute urgence ».

Il est recommandé de reformuler cet « acquis » pour prendre en compte plusieurs ressources importantes de la région du Bas-Saint-Laurent, à savoir : ressources maritimes, marines, halieutiques, maricoles, minières, etc. Par ailleurs, on mentionne des ressources « naturelles » ou matérielles, mais qu'en est-il des ressources « immatérielles » ou « culturelles » ? (Ex. patrimoines, domaine bâti, infrastructures touristiques, etc.). On devrait exploiter davantage la beauté de nos paysages. Enfin plusieurs personnes tenaient à inclure dans ce « potentiel immense » le récréotourisme.

SYSTÈME D'ÉDUCATION BIEN RÉPARTI SUR LES TERRITOIRES

Pour plusieurs personnes présentes, cet « acquis » est très important. Le système d'éducation est certes bien réparti, mais encore une fois on le répète, il est à renforcer et à consolider et on doit continuer de défendre son accessibilité pour toutes et tous, tant sur le plan physique par la proximité des écoles, surtout au niveau primaire, que sur le plan monétaire pour les études universitaires.

Dans le domaine de l'éducation, on est en perpétuelle compétition : les personnes, les villages, les idéologies... Il y a de belles réussites et on se doit de les faire connaître ».

La présence de l'université du Québec à Rimouski, des Instituts comme l'ITA et l'IMQ et des collèges : La Pocatière, Rivière-du-Loup, Rimouski et Matane, constitue une grande force pour poursuivre des buts généraux et développer des spécificités propres à notre région. Tous les ordres d'enseignement jouent un rôle ; cependant des adaptations sont à faire pour que des formations puissent être offertes, même si la taille des groupes-cours peut être réduite ; il faut soutenir les élèves pour qu'ils acquièrent des compétences, il faut adapter les approches et innover, notamment pour combattre le décrochage scolaire

en ouvrant des écoles adaptées aux besoins de certainEs élèves comme les Maisons Familiales Rurales.

Pour d'autres participantEs « l'Éducation doit être très haute dans la cohorte de nos préoccupations : c'est la base de tout. Il faut être en mesure de contrer tout le cynisme que l'on a développé autour du monde de l'éducation et la perte de confiance que tout cela peut donner. Le droit à l'éducation est reconnu dans l'ensemble du Québec, en comparaison avec la plupart des autres pays ; plusieurs de nos petits villages sont fragilisés et ce droit pour les jeunes comme pour les adultes en est passablement diminué. Un projet qui fonctionne dans les écoles, c'est le projet « entrepreneurial » ; c'est ce genre d'activité, entre autres, qui aide à développer l'esprit coopératif. On ne doit pas se gêner pour faire connaître nos bons coups ».

LEADER MONDIAL DANS LES TRANSPORTS (BOMBARDIER)

La question du leader mondial dans les transports a tout simplement été incomprise et jugée non pertinente. « Les participantEs considèrent cet « acquis » comme moins intéressant et proposent d'opter pour un autre : « leader mondial en recherche en technologie de pointe ».

« Bombardier un leader mondial ? Un acquis, vraiment ? C'est plutôt la force des québécois et des québécoises à développer des technologies de pointe qu'il faudrait mentionner... »¹

ENGAGEMENTS SIGNIFICATIFS DE PLUSIEURS ORGANISATIONS NATIONALES ET DES COMMUNAUTÉS DANS LE VIRAGE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Concernant le développement durable, on a plutôt l'impression qu'il y a une mauvaise compréhension de ce concept au sein de la population, des éluEs et de ceux et celles qui utilisent l'expression : ça semble être un outil de marketing plus qu'un réel engagement de penser le développement de façon durable.

DES CHANTIERS POUR ENTREVOIR L'AVENIR

Ce point n'a pas été abordé par les participantEs.

¹ NDLR Il faut savoir que l'une des usines de Bombardier au Québec est située à La Pocatière et qu'un transfert récent de technologie et de savoir-faire québécois vers les USA risque d'occasionner des pertes d'emplois dans la région.

Question 2b :

Pour vous, y aurait-il d'autres acquis qui devraient être reconnus pour leur importance sur le plan de l'occupation des territoires ?

AJOUTS DE « FORCES »

AJOUT 1 :

En rapport avec le potentiel humain : la créativité et le sens de l'innovation de la population de tous les territoires. « Grande résilience des milieux » « **Attachement identitaire des gens à leur territoire et volonté de l'occuper** ». Et plusieurs participantEs ont soulevé que « le principal acquis a été oublié : la passion des gens qui vivent sur les territoires, passion sans laquelle les territoires auraient été délaissés depuis longtemps ».

AJOUT 2 :

Le territoire du Québec : grandeur, qualité, beauté, spécificités.

AJOUT 3

Une longue tradition d'ouverture sur le monde et de coopération avec les autres peuples.

AJOUT 4

Des spécificités des territoires qui ont été développées à travers l'histoire et les générations.

AJOUT 5

Existence et diversité d'infrastructures de transport et de communication (ex, ports, aéroports, routes, voies ferrées), certaines à consolider, mais elles existent. « Présence d'un réseau ferroviaire (à améliorer, à utiliser davantage) et maritime » « Positionnement géographique favorable avec la voie navigable du fleuve Saint-Laurent ». « CertainEs ont également évoqué la présence d'un transport scolaire bien implanté sur le territoire représentant un potentiel de transport collectif intéressant pour les milieux ruraux ». Ce qui nécessiterait une modification de la *Loi du transport scolaire* mais pourrait représenter de réelles économies pour les collectivités.

Le transport public constitue également un atout pour bien desservir l'ensemble des gens d'ici, tant pour se promener dans notre milieu que pour aller ailleurs. Et cela vaut tant pour le transport des marchandises que pour le transport des personnes : on a brisé ce que nos ancêtres avaient mis en place, le cabotage sur le fleuve... et on se demande comment il se fait que nos infrastructures routières et portuaires s'en vont à la dérive !

AJOUT 6 :

Les technologies de l'information et IHV sont encore en très grande déficience dans notre milieu bas-laurentien : on se doit d'exiger d'être bien branchés dans tout l'Est du Québec pour pouvoir suivre ce qui se développe présentement. « Les médias locaux sont partenaires du développement local, d'où l'importance de les garder localement... »

AJOUT 7

Organisations de producteurEs

« Droit au logement social ou logement abordable. Besoin de base : culture axée vers les besoins de base ».

INTERDÉPENDANCE

Après avoir rappelé la composition de la population urbaine et rurale, SRQ nous propose une réflexion sur le flux migratoire, la complémentarité, l'information et l'apport des autochtones.

Un constat général s'impose avant d'aborder la réponse aux questions. On a souligné ce qui pourrait être perçu comme une faiblesse du document : une approche des problèmes en termes de perception et de moral plutôt que structurelle, c'est-à-dire le lien entre le politique et l'économique compris comme une fracture. Une faiblesse également liée à la représentation politique urbaine et rurale.

Question 3 A : Comment peut-on valoriser la complémentarité entre la métropole et les régions ? Urbains / ruraux ?

COMPLÉMENTARITÉ URBAIN / RURAL

À cette première question les participantEs ont répondu qu'il fallait :

- ✚ développer le rural avec la ville. Les villes se doivent d'appuyer les projets de développement rural. Il y a une sensibilité de la ville à l'égard du rural, mais est-ce suffisant ? Il faut développer et comprendre les interdépendances dans le respect des particularités et avoir la volonté de l'obtenir ;
- ✚ que l'autonomie de chacun existe si on veut que l'interdépendance soit possible. Or, dans le cas de certaines régions périphériques, leur poids démographique et politique s'amenuise et devrait être renforcé en considérant un critère de taille de la superficie de ces territoires (superficie et non seulement démographie) ;
- ✚ passer du « rêve » à la « réalité » en ce qui concerne la complémentarité ; si des relations « d'égal à égal » entre ruraux et urbains ou Métropole et Régions, sont souhaitées, celles qui existent paraissent marquées par une « hiérarchie » ; faire en sorte que la ville ait une meilleure connaissance du rural (agriculture, foresterie...) et le rural, une meilleure de la ville qui offre surtout des services du secteur tertiaire. Il devra y avoir de grandes diffusions dans les médias pour changer les perceptions qui nous ont désincarnés par la mondialisation ;
- ✚ parler plutôt d'inter-coopération, de solidarité, de complémentarité... plutôt que d'interdépendance ;

- ✚ nous mobiliser pour nous approprier nos propres affaires ; développer notre identité régionale d'abord et avant tout par notre *passé-présent* si nous voulons faire bien connaître notre région ;
- ✚ faire ressortir l'importance de l'influence des médias dans la perception mutuelle des urbains et des ruraux et faire ressortir la «montréalisation» de la Télé. Mieux valoriser les spécificités des territoires et leur donner de la **VISIBILITÉ** (publicité). Pour cela il faut pouvoir compter sur les **MÉDIA** tant locaux et régionaux que nationaux. Mais l'école peut aussi sensibiliser les jeunes aux caractéristiques de leur milieu et des autres milieux. On souligne le rôle crucial de l'information. « Il faut un scandale ou une catastrophe pour que les régions en dehors de Montréal ou Québec soient couvertes par l'information ». « On est au courant de tout le monde...sauf de nous mêmes » ; miser aussi sur les « nouveaux média ». Il faut encourager toute initiative qui vise une meilleure représentation des médias en région ; il faut véhiculer une image positive des régions au sein des médias afin que les urbains développent une opinion plus positive des milieux ruraux et des régions éloignées ; il faut mettre en valeur le potentiel des régions dans la diffusion de l'information afin de contrer les préjugés, et de cesser de présenter les régions seulement lorsqu'elles sont en situation de crise ;
- ✚ avoir une approche dynamique et différente ; encourager et valoriser le système qui veut se mettre en place pour l'achat local, la nouvelle façon d'offrir des services de proximité, etc. ; cerner comment on se doit d'intervenir pour partir de nos expériences et changer la dynamique qui nuit à la complémentarité et à l'interdépendance ;
- ✚ favoriser le transport en commun de la ville vers la campagne et de la campagne vers la ville ; être conscient toutefois qu'il s'agit d'un couteau à double tranchant (d'un côté, cela permet aux gens des villages de se rendre en ville, mais en même temps on nuit à l'achat local dans le village) ;
- ✚ former davantage de médecins pour la pratique en région ;
- ✚ développer les formations nécessaires pour pallier au manque de main-d'œuvre dans différents secteurs économiques ; favoriser le développement de formations (éducatives) spécifiques dans les institutions scolaires des régions et ce, en fonction des champs d'expertises (créneaux) de ces régions et faire preuve de vision à long terme ; diminuer la compétition entre les institutions scolaires des régions et celles des milieux urbains pour un même programme offert ; dans le système éducatif, faire connaître les régions aux des jeunes urbains qui ont une méconnaissance des milieux ruraux. De même, faire connaître aux jeunes des régions les municipalités et les territoires situés près de leur propre municipalité. Objectif : mieux connaître le territoire du Québec.

- ✚ soutenir les leaders associés à la défense de « l'occupation des territoires », pour qu'ils soient porteurs de ce projet de complémentarité, de solidarité et de réciprocité et que cela devienne un projet de société ;
- ✚ développer des ententes entre les communautés (transport, services culturels, etc.) et s'assurer que les communautés locales et de plus petites tailles puissent avoir droit au chapitre dans ces ententes.

Question 3 B : Comment valoriser l'apport des différentes communautés du Québec ?

VALORISER L'APPORT DES DIFFÉENTES COMMUNAUTÉS

À cette deuxième question les participantEs ont répondu qu'il fallait :

- ✚ être attractif pour les jeunes ;
- ✚ s'interroger sur la pertinence du concept de ruralité qui est de plus en plus inadapté. L'utilisation du terme « région », ne serait-il pas préférable malgré la problématique qui peut être différente entre « ville décentralisée et municipalité rurale ». Difficulté de définir le monde rural. Il y a une gravité qui est masquée. Il faut que le modèle puisse à la fois être malléable (intervention, modulation, adaptation) en fonction des régions. Regarder comment rendre un projet acceptable, plutôt que de chercher pourquoi il ne peut se réaliser ;
- ✚ valoriser l'apport des communautés régionales qui ont un savoir à mettre en valeur et favoriser cette valorisation ;
- ✚ mettre au point un système de distribution des produits du terroir ; un gros travail reste à faire pour faire connaître et reconnaître les spécificités des territoires, alors que c'est sur ces spécificités que l'on devrait tabler pour développer des marchés locaux et des exportations internationales. Pour connaître les autres, il faut aussi se connaître soi-même. Le « *connais toi toi-même* » écrit au frontispice du temple de Delphes est toujours d'actualité ;
- ✚ vouloir être différents et s'affirmer dans cette différence en abolissant des contraintes structurelles et politiques importantes. Beaucoup d'urbains méconnaissent les ruraux et beaucoup de métropolitains méconnaissent les autres régions, mais l'inverse se rencontre aussi. La réciprocité doit reposer sur de meilleures connaissances des réalités des différents territoires, ce qui s'y passe, ce qu'on y fait ;

- ✚ développer une cohésion et une stratégie communes si l'on veut faire progresser notre vision ; décentraliser et favoriser la production. En agriculture, il y a un problème de cohésion et d'incompréhension : il y a une démarche qui domine qui est celle d'une production qui repose sur le volume et la qualité (produits uniformes). Approche qui ne favorise pas la diversité de la production agricole. Maintenir l'équilibre entre la production de masse et les productions spécialisées : valoriser les activités économiques rurales en région (ex. : métier d'agriculteur, d'agricultrice) ; encourager la transformation agricole et forestière en région ainsi que les projets émergents qui offrent des alternatives positives ;
- ✚ encourager les villes-centres (petites et moyennes) à soutenir les petites municipalités environnantes ; reconnaître l'importance des ruraux à la vie des urbains ; obtenir des milieux urbains un support, notamment par la valorisation du matériau bois, bois d'apparence et de structure, pour que l'industrie forestière sorte de son ornière de première transformation comme axe prioritaire de développement. Il y aura alors des besoins financiers afin d'assurer la mise à niveau technologique des installations et permettre le recrutement de main-d'œuvre, qui, faute d'emploi durant la crise, a migré ou s'est réorientée ;
- ✚ mettre le gouvernement en mode écoute pour qu'il soit en mesure d'adapter son soutien aux différents besoins des milieux ;
- ✚ valoriser et encourager les événements festifs en régions éloignées et en milieu rural ;
- ✚ identifier l'ensemble des besoins, les prioriser, les satisfaire et se rappeler qu'on doit recommencer à chaque jour ;
- ✚ faire valoir nos propres façons de penser et de faire. Développer les types de programmes en enseignement professionnel pour répondre à notre milieu. Se régionaliser. Cesser de voir le Québec en deux pôles : Montréal et le reste du Québec ; cesser de se moduler sur ce que pense et ce que fait Montréal ;
- ✚ encourager la migration interrégionales et favoriser l'intégration des Néoruraux ; difficulté d'intégration ou de rétention des immigrantEs (programme mal adapté, encadrement insuffisant, financement inadéquat). On considère que l'apport des immigrantEs correspond à un besoin ; accompagner les personnes immigrantes dans leur processus d'intégration en région, notamment dans leur recherche d'emploi ; mettre en place un système de parrainage pour favoriser l'intégration des personnes immigrantes ; rendre flexible les structures permettant l'embauche de personnel immigrant ; préparer les milieux ruraux à un esprit d'ouverture et d'accueil envers les personnes immigrantes ; soutenir les initiatives et les organismes qui travaillent à l'accueil et à l'intégration des personnes immigrantes.

L'APPORT DES COMMUNAUTÉS AUTOCHTONES

- ✚ valoriser leur savoir traditionnel et s'en inspirer ;
- ✚ créer des partenariats durables avec les communautés autochtones ;
- ✚ conscientiser la population à propos des réalités autochtones et de leur apport dans notre société ; revoir le rapport historique conflictuel avec les autochtones pour le transformer en rapport de partenariat ;
- ✚ valoriser l'implication des communautés autochtones dans les processus décisionnels sans toutefois les obliger à s'impliquer sur des CA ou dans des projets ; faire preuve d'ouverture au sein des instances décisionnelles et adapter certaines pratiques à celles des autochtones ; faire connaître les projets et les CA où il y a eu des résultats probants ; leur assurer une place sur les instances régionales et locales (à noter que le Bas-Saint-Laurent se démarque puisque le siège réservé aux autochtones à la CRÉ est occupé, ce qui n'est pas le cas dans toutes les régions) ;
- ✚ améliorer la connaissance mutuelle entre blancs et autochtones ; prendre en considération le sens élargi du terme autochtone (indiens inscrits, non inscrits, métis, descendants de métis) ; faire sortir de l'indifférence les communautés autochtones locales ;
- ✚ considérer l'apport autochtone comme une richesse pour développer notre territoire (ex : le parc du Témiscouata) ; considérer l'apport autochtone pour reconsidérer la notion de propriété (privée) foncière et des ressources.

VISION À PARTAGER

Question 4a :

Êtes-vous en accord avec la **vision** et les grandes **orientations** qui visent le développement durable et l'occupation dynamique des territoires ?

CONSTAT GÉNÉRAL

Clarifier les termes... nous apparaît important dans le contexte de la consultation. Il nous semble que, dans le document il y ait confusion entre moyens et objectifs. Par exemple, « habiter est pour nous une finalité et non une orientation ».

SUR LES PROPOS DE SRQ

- ✚ à **PERSONNE, COMMUNAUTÉ, ENVIRONNEMENT**, certainEs participantEs pensent qu'il faudrait ajouter **CULTURE**, car les personnes ne vivent pas seulement dans un « environnement » « biophysique » tel que présenté dans le texte lu, mais également dans un environnement « culturel » ;
- ✚ observant que le développement durable est composé de trois éléments, soit l'économie, l'environnement et la communauté (humain), d'aucunEs considèrent que SRQ met trop l'accent sur l'élément environnement. Les participantEs souhaitent rétablir l'équilibre en donnant plus d'importance à la personne. Il faudrait peut-être mentionner l'importance de la « recherche et développement » en région :
- ✚ un principe, une valeur : le respect des milieux tels qu'ils sont et dans ce qu'ils veulent ;
- ✚ la personne comme valeur : on s'interroge sur le sens de la définition de la personne (est-ce au sens du personnalisme, ou de l'idée d'humanité ou encore celui du capital humain comme on le comprend dans le document de SRQ :). Pour plusieurs participantEs une personne est unE citoyenNE, unE acteurE dans sa communauté. Il nous apparaît donc souhaitable de remplacer *personne* par *citoyenNE*.

VISION

« Où est le rêve » ? « Où est le projet de société pour les Québécoises et les Québécois » ? De l'avis de plusieurs participantEs, une vision est la capacité de se projeter dans l'avenir, et elle doit être rassembleuse...

- ✚ Les participantEs souhaitent que la vision de SRQ englobe tous les aspects du développement ;
- ✚ camper une vision dans laquelle on retrouve nos valeurs et notre idéal en vue de faire adhérer les gens : si on veut convaincre les gens de s'impliquer, on doit d'abord partager les mêmes valeurs. On doit donc dire quelles sont nos valeurs communes avant de préciser nos orientations. Il s'agit d'être innovantEs, de déterminer des dénominateurs communs (par ex. : être bio à tout prix, adhérer à la coopération, s'assurer de la cohérence...);
- ✚ la vision de l'occupation des territoires s'appuie sur des mécanismes de démocratie participative, avec une implication plus dynamique des communautés. Elle s'appuie aussi sur l'expérience de la gestion des bassins versants, du fonctionnement par consensus. Valoriser les savoir-faire des communautés locales. Valoriser les milieux de vie en lien avec une vision ;
- ✚ la vision vient en premier et le développement vient après compte tenu de la vision ;
- ✚ encourager des communautés interdépendantes et concertées ;
- ✚ se rappeler de notre passé pour alimenter l'avenir ;
- ✚ ajouter : accès à l'information ;
- ✚ ajouter le principe de démocratie participative ;
- ✚ ancrer et accompagner le développement rural ;
- ✚ être à l'écoute de la logique de décentralisation ;
- ✚ investir dans l'économie verte ; traduire ou comprendre l'éco-construction comme une vision.

COMMENTAIRES SUR LES PRINCIPES PROPOSÉS PAR SRQ

Au sujet des « principes » proposés, les idées sont très partagées :

- ✚ pour certainEs, les principes évoqueraient des « idéologies », ou présenteraient le risque de constituer des « carcans ». Mais pour d'autres, ils engloberaient des directions pouvant soutenir des politiques, justifier des décisions notamment en matière de financement public de services. On mentionne à cet effet le principe d'équité qui peut soutenir des demandes exigeant d'obtenir ou de maintenir des services de proximité avec des normes souples et adaptables à la région ;
- ✚ tout d'abord, il manque les notions d'économie et de travail dans l'énoncé des valeurs, notions qui demeurent essentielles à la viabilité (économique) des territoires ;
- ✚ dans l'ensemble, de bien belles valeurs, mais qui ont plutôt la substance de bons vœux pieux... On ne prend pas le temps d'identifier nos valeurs : c'est une opération à laquelle on ne se livre jamais parce qu'on trouve cela trop vaste. Le fait de se regrouper dans une rencontre témoigne d'un souci de recherche de valeurs que l'on voudrait partager. Parmi nos défis et nos dits, on en vient à se partager nos valeurs ;
- ✚ plus généralement, et en réflexion face à l'ensemble du document, des participantEs ont noté un manque important de transversalité et le maintien d'une approche et d'une logique sectorielle ;
- ✚ selon des participantEs, la question de la répartition des pouvoirs n'est tout simplement pas abordée. Cela s'illustre, notamment, par le fait que la présente consultation aurait pu s'appuyer sur l'exercice mené dans chacune des régions par les CRÉ, qui ont été appelées par le gouvernement à élaborer des plans stratégiques. Bref, on semble complètement oublier l'échelon régional et notamment aux niveaux de l'administration des budgets et de la gouvernance. Démocratie de gouvernements locaux : partage du pouvoir, décentralisation, sont des éléments importants dans l'occupation des territoires;
- ✚ dans la gestion de la ressource, il faut prendre en compte l'utilisation de notre eau ;
- ✚ concernant les 4 principes : ajouter celui de la **Démocratie participative**, celui de la **responsabilité sociale**.

4b) Question 4b :

Quels sont les aspects qui mériteraient d'être renforcés et dans quels sens ?

PROPOSITIONS DE PRINCIPES

Les échanges font ressortir **d'autres principes importants** à prendre en considération :

- ✚ en rapport avec l'**équité**, celui de **solidarité** et de **citoyenneté** ; « C'est la ou le citoyenNE qui est au cœur du développement » ;
- ✚ en rapport avec **subsidiarité**, celui **d'autonomie** ; La question de la subsidiarité est quant à elle liée à celle de la gouvernance ; la **décentralisation** prend alors de l'importance ;
- ✚ en rapport avec celui de **diversification**, celui **d'innovation** et de **concertation** ; on veut favoriser la **multifonctionnalité** du territoire ; la **mobilisation** ; la grande **mobilité** des personnes (jeunes) est à considérer ;
- ✚ l'**aménagement du territoire** (protection du patrimoine, développement urbain harmonieux) ; on devrait peut-être parler de planifier le développement des territoires car pour d'aucunEs la planification du développement est ou déficiente ou inexistante ;
- ✚ **valeurs possibles** : autonomie, épanouissement, capital humain, coopération, éducation, égalité des droits, solidarité, innovation, communauté, partage d'idées, réciprocité (droits reconnus/devoirs à exercer)... ;
- ✚ on ne questionne jamais des valeurs que l'on considère de base et qu'on ne remet jamais en question (par ex. : la propriété ; les droits qu'on dit avoir *versus* les droits que la société nous reconnaît ; les droits *versus* les devoirs, obligations et responsabilités qui y sont rattachées...) ;
- ✚ on ne veut pas seulement occuper le territoire, mais on veut également qu'il soit développé. Les décisions devraient être prises dans les milieux qui sont concernés et non pas dans des ministères très loin du quotidien des gens. Il s'agit de re-développer le sentiment d'appartenance, il faut se réapproprier ce genre de notions, de valeurs ;
- ✚ l'utilisation et la protection de notre eau que nous avons en abondance (ex. : bassin versants) ;
- ✚ il faut repenser les mécanismes de la démocratie participative avec une implication plus dynamique des communautés. Exemple : l'expérience de la gestion des bassins versants qui repose sur le consensus et la valorisation des savoir-faire des communautés locales. Il faut favoriser les milieux de vie ;

- ✚ il faut trouver les moyens de favoriser l'engagement des communautés ;
- ✚ au chapitre de l'énergie, il faudrait réduire notre dépendance et accéder à la ressource.

Question 4c :

La dénomination occupation des territoires soulève beaucoup de questionnements et de réticences. Seriez-vous d'accord pour désigner ce projet autrement ? Quelle serait votre proposition ?

AVIS PARTAGÉS SUR L'EXPRESSION « OCCUPATION DES TERRITOIRES »

- ✚ CertainEs participantEs estiment que le terme a une connotation guerrière et rappelle l'occupation du territoire en France durant la dernière guerre mondiale ;
- ✚ pour d'autres, ce terme ne semble pas faire problème. Pour d'aucunEs cette expression a vue le jour, au Québec, a été forgée au début des années '70, pour désigner une volonté des habitantEs des communautés rurales de continuer à résider dans leur milieu et ne pas être « forcéEs de déménager » comme le recommandait le BAEQ. Par la suite, ce thème a été repris par des mouvements ruraux (Opérations Dignité, Urgence Rurale, Ralliement Gaspésien-Madelinot, Solidarité Rurale), puis de très nombreux organismes et acteurEs de tout le Québec. On a aussi parlé d'occupation du territoire « optimale », « dynamique » et autre. On parle maintenant d'occupation *des* territoires.

D'autres termes soulèveraient eux aussi des difficultés

- ✚ **Aménager** les territoires : le terme « aménagement » étant jugé « technocratique » par certainEs ;
- ✚ **Habiter** les territoires : ce terme Habiter, étant aussi jugé réducteur par certainEs ;

Pistes jugées intéressantes

- ✚ « développer les territoires », « dynamiser les territoires », « soutenir le développement durable des territoires », seraient des idées intéressantes ;
- ✚ vivre sur son territoire serait peut-être la dénomination préférable pour reprendre nos affaires en main et pour recréer un sentiment d'appartenance. En fait, on ne veut pas seulement occuper le territoire : on veut aussi l'habiter,

le développer, on veut y vivre... On pourrait peut-être dire alors Vivre son territoire ;

- ✚ « on préfère *habiter, vivre son territoire* » ;
- ✚ des participantEs s'entendent pour proposer la dénomination « occupation dynamique des territoires ». Ainsi, il ne s'agit pas seulement d'occuper le territoire au sens de « village dortoir », mais bien de vivre de façon dynamique sur le territoire ;
- ✚ l'utilisation de « développement durable du territoire » serait déjà mieux, bien que certainement imparfaite. Le « développement durable du territoire » inclus aussi l'activité pour permettre aux individus de vivre sur les territoires, ce qui introduit une notion de continuité de répondre aux aspirations des gens qui l'habitent, selon les régions et les communautés (leurs positions géographiques, leurs ressources...).

Autres points de vue exprimés

- ✚ on suggère de continuer les réflexions sur le sujet ;
- ✚ « comment définir la notion de «*territoire*» ? Il devrait peut-être être le temps que l'on se reconnaisse comme des québécoises et des québécois propriétaires du territoire et non pas comme des observateurEs de celles et ceux qui viennent exploiter le territoire pour s'en aller quand ils n'ont plus de profit à faire ».

LEVIERS ET PROPOSITIONS

Question 5a : Est-ce que certaines propositions pourraient être bonifiées ou ajoutées ?
Question 5b : Quelle proposition est la plus importante ?
Question 5c : À partir de la mission qui est la vôtre, comment votre organisation peut-elle s'engager ? Que peut-elle faire de plus, ou différemment, pour contribuer ?

CONSTAT GÉNÉRAL

- ✚ Les participantEs n'ont pas eu le temps de discuter toutes les propositions et ont jugé leur nombre beaucoup trop élevé. Parmi les 45 propositions soumises à la consultation par SRQ, les participantEs se sont centréEs sur celles identifiées comme stratégiques. Par ailleurs, plusieurs participantEs jugent la formulation des propositions trop «timide». Dans l'ensemble, on utilise beaucoup « encourager », « accompagner », « valoriser », « favoriser »..., bref, des verbes à faible portée et contenant peu d'engagement. À quand l'action ? Les participantEs souhaitent que SRQ utilise davantage des verbes d'action plus engageant, plus stimulant.

COMMENTAIRES GÉNÉRAUX ET SUGGESTIONS D'AJOUTS

- ✚ plusieurs propositions semblent formulées en fonction des réalités métropolitaines ou très urbanisées ;
- ✚ l'énergie : il faut réduire la dépendance en hydrocarbure, développer un accès à la ressource pétrolière pour les besoins essentiels ; explorer davantage le développement hydro-électrique (véhicules électriques) ;
- ✚ rendre compte du portrait immobilier : une urgence ;
- ✚ l'économie verte est un investissement. Il faudrait en débattre ;
- ✚ mieux publiciser, faire connaître les organismes de développement (ex. : CDR et leur expertise en innovation) ;
- ✚ à explorer : le cabotage comme moyen de transport ;
- ✚ INTERNET : une urgence que l'Internet HV soit accessible sur tout le territoire ;

- ✚ on a identifié ce qui semble des contradictions. Par exemple on propose de développer nos marchés à l'étranger et de favoriser les circuits courts... l'un parle de mondialisation et l'autre de vente locale ;
- ✚ il faudrait s'intéresser au logement, aux habitations et à la problématique intergénérationnelle ;
- ✚ ajouter l'accueil et l'intégration des migrantEs et des immigrantEs ;
- ✚ transport en commun : considérer la collectivité oui, mais ne pas oublier que celui qui habite au fond de son rang a encore le droit d'avoir des services publics ; ajouter le transport actif ainsi que le transport inter-MRC ;
- ✚ s'approprier les médias localement ;
- ✚ plus de congruence entre paliers de gouvernement ;
- ✚ les politiques mur à mur tuent le développement ;
- ✚ voir à la protection du patrimoine bâti, paysager et naturel ;
- ✚ se donner des politiques pour avoir un aménagement urbain harmonieux (stopper le développement anarchique) ;
- ✚ sur le plan de la main-d'œuvre, on devrait favoriser la formation en entreprise pour montrer et faire découvrir l'importance d'être diplôméE ; il faut aussi encourager la formation continue. Le compagnonnage (par exemple comme en Maison familiale rurale) existe déjà et devrait être davantage favorisé et valorisé ;
- ✚ dans la reconnaissance des acquis, que fait-on des immigrantEs qui ont des acquis d'ailleurs ? Comment reconnaître leur compétence par rapport à celle que l'on développe et que l'on exige ici ? Comment s'assurer que les notions d'ailleurs répondent vraiment aux attentes d'ici ? ;
- ✚ *développer les territoires* n'est pas suffisant : il faut aussi innover, trouver un créneau original et *en favoriser le réseautage et la complémentarité* ;
- ✚ la question de l'automobile, en région peu densément peuplée et où les distances à parcourir sont grandes entre les communautés, doit être abordée en examinant plusieurs aspects. Si on doit de plus en plus miser sur les transports collectifs, l'automobile restera nécessaire dans différentes situations ;
- ✚ impliquer les citoyenNEs dans les décisions relatives à l'habitat ;

- # concernant les décisions relatives à l'habitat, informer davantage les citoyenNEs au sujet des spécificités des territoires, lesquelles pourront être considérées comme des avantages ou des inconvénients ;
- # consolider la desserte en services publics sur les territoires moins densément peuplés ;
- # revoir le mode de financement municipal basé sur l'impôt foncier afin d'éviter d'augmenter la pression sur le patrimoine bâti ;
- # au sein des municipalités, maintenir des espaces auxquels la population en général peut accéder : parcs, promenades, espaces naturels, berges de cours d'eau, etc. ;
- # consolider les services : écoles de village et soins de santé accessibles dans les communautés rurales ;
- # intégrer les communautés dans la réalisation des plans d'aménagement ;
- # en misant sur les territoires, assurer l'autonomie et la sécurité alimentaire du Québec ; supporter la transformation vers l'agriculture bio ;
- # décentraliser la Recherche et Développement pour qu'elle consolide des spécialités régionales et répondent à des besoins en régions non métropolitaines ;
- # mieux identifier et répondre aux besoins de main-d'œuvre en régions; envisager des liens écoles / entreprises, si ceux-ci sont avantageux pour les étudiantEs et les entreprises ;
- # développer des modèles inédits de mobilité de la main-d'œuvre dans le secteur public ;
- # soutenir le retour et l'accueil des jeunes en région ;
- # encourager le retour des jeunes en région et la rétention pour les études ;
- # encourager la persévérance scolaire ;
- # assurer des services de transports collectifs inter-MRC ;
- # assurer la relève des fonctions publiques locales et régionales ;
- # que les Médias publics et privés assurent des Bulletins de nouvelles locales et régionales sept jours sur sept ;

- ✚ soutenir des initiatives inter-générationnelles ;
- ✚ maintenir des accès publics aux territoires : parcs, etc. ;
- ✚ favoriser et accompagner la prise en charge locale de nouveaux leviers de développement.

PROPOSITIONS D'AJOUTS OU DE CORRECTIONS

BLOC 1 : HABITER

- ✚ **proposition 1** : devrait se lire : « **freiner l'étalement urbain** et limiter les développements commerciaux reposant sur l'automobile comme moyen de transport **en privilégiant les centres-villes existants et les moyens de transport collectifs** ». Ajouter ici la perspective de l'avenir du territoire agricole, et non seulement sous l'angle du problème de l'utilisation de l'automobile. Il y a l'aspect de l'empiètement sur les terres agricoles en périphéries des centres urbains (généralement de bonnes terres agricoles), versus l'empêchement de développement résidentiel en milieu rural sur des terres zonées agricoles mais impropres à l'agriculture ;
- ✚ **propositions 4 et 6** gagneraient à être fusionnées et on pourrait y ajouter : favoriser l'utilisation de produits prélevés et fabriqués localement ;
- ✚ **proposition 5** : inciter la rénovation du parc immobilier vieillissant **dans le respect de normes éco-énergétiques** ;
- ✚ **proposition 6** : favoriser l'utilisation de matériaux écologiques du Québec (bois), ajouter : **autres matériaux écologiques** ;
- ✚ **proposition 7** : ce qui freine le développement, c'est qu'on attend indéfiniment l'argent du gouvernement pour développer l'aqueduc et les égouts, ce qui permettrait à chaque village de bien se développer. Il est suggéré de revoir la formulation de la façon suivante : ajouter, après *l'amélioration*, les mots ***des milieux de vie et des infrastructures***.

BLOC 2 : DÉVELOPPER

- ✚ **proposition 8** : exploiter le potentiel du *label vert* des produits du Québec grâce à l'énergie propre pour se positionner sur les marchés internationaux. Cet énoncé est ambiguë et devrait être précisé. CertainEs l'interprètent comme étant associée à la vente massive d'hydro-électricité à l'étranger ; alors que d'autres l'interprètent comme l'utilisation chez nous d'énergie verte comme valeur ajoutée à nos produits transformés ;

- ✚ **proposition 10** : mettre en valeur les circuits courts et encourager l'adoption de politiques d'achat des produits du Québec par le gouvernement, les collectivités et les institutions. Cette proposition pourrait être divisée et bonifiée comme suit :
 - mettre en valeur les circuits courts ;
 - encourager l'adoption de politiques d'achat des produits du Québec, et plus particulièrement de produits locaux, par le gouvernement, les collectivités et les institutions, notamment en réaction à la politique des achats centralisés du gouvernement ;

- ✚ **proposition 11** : adopter des politiques cohérentes sur le plan des énergies et ajouter : « au bénéfice des régions » ;

- ✚ **proposition 17 et 18** : encourager l'articulation et le transfert des expertises des universités, CEGEP, CFP, CTT, etc. avec les communautés ; les « partenariats » et le « service à la communauté » nommés aux points 17 et 18 n'incluant pas nécessairement le transfert des connaissances et expertises ; encourager les institutions à investir davantage leur mandat de service à la collectivité en encourageant des partenariats ;

- ✚ **proposition 20** après entreprises, il faudrait ajouter le **maintien et la transmission des connaissances ou expertises** ;

- ✚ **proposition 21** : retour en emploi des 65 ans et plus : c'est une mesure temporaire et non durable ! On pourrait donc rédiger ainsi cette proposition : faciliter le maintien ou le retour à l'emploi des personnes de 65 ans et plus et faciliter la transmission des savoirs et de l'expertise ; il faudrait aussi ajouter après : retour des personnes âgées, **en tenant compte de leurs besoins et de l'organisation du travail**. Il faudrait penser tout de suite aux problèmes de pénurie de main-d'œuvre avec comme solution l'éducation – et donc ne pas diminuer l'accessibilité aux études ! ;

- ✚ **proposition 22** « immigration académique » : ce terme a besoin d'être précisé (attirer des étudiantEs étrangers ? Des diplôméEs ?) De plus, il faudrait ajouter une proposition qui pourrait se lire comme suit : **encourager l'immigration en général, et plus particulièrement là où il y a des besoins**.

BLOC 3 : DESSERVIR

- ✚ **proposition 24** : tiret 2, les MRC... dans la mise en œuvre **de projets**, et non de « plans » ; on pourrait aussi y ajouter : **accélérer le rythme de croissance de la part du transport collectif partout sur le territoire** :
 - En supportant les grandes villes dans les grands projets de transport en commun ;
 - en supportant les MRC dans l'élaboration et la mise en œuvre de plans (changer le mot « plans » par projets : équité entre les villes et les MRC, qui sont tout autant rendues au temps des projets) pour améliorer les transports collectifs et leur intégration aux schémas d'aménagement ;
- ✚ **proposition 26** : ajouter : en région et dans les MRC ;
- ✚ **proposition 28** : des matières premières... et des personnes ; elle pourrait être bonifiée ainsi : *favoriser autant que possible l'utilisation de moyens de transport vert pour le transport des matières premières et des personnes.* (Ex. : une ligne ferroviaire comme transport collectif dans une MRC) ;
- ✚ **proposition 30** : sur Internet, proposition considérée : « de la plus grande importance » ;
- ✚ **proposition 32** : accès « **universel, gratuit** » ;
- ✚ **proposition 33**, il est suggéré d'ajouter *vérifier le travail des médecins et leurs pratiques.*

BLOC 4 : S'APPROPRIER

- ✚ **proposition 36** : favoriser l'accessibilité à la culture partout sur le territoire en encourageant la circulation des œuvres et la diffusion locale, *la reconnaissance des patrimoines et de l'histoire culturelle locale* ;
- ✚ **proposition 39**. la compléter en ajoutant après *publics* : **et privés** ;
- ✚ **propositions 43, 44. et 45.** il est suggéré de les revoir de la façon suivante : *souligner la nécessité de l'importance de la concrétisation des projets de forêts de proximité pour garantir l'appropriation des ressources par les communautés et garantir les retombées locales de la mise en valeur des ressources naturelles ; une autre façon de faire : favoriser l'appropriation de la gestion des ressources par les communautés.*

FIN DU DOCUMENT